

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 07 novembre 2019

Secrétaire de séance : Marc FAIVRE.

Absents excusés : David BESANCON (pouvoir à Jean-Claude BULLE), Christine BILLOD-LAILLET (pouvoir à Denis PUGIN), Olivier DEVILLERS (pouvoir à Samuel PERRIN), Sophie DONEY (pouvoir à Jean-Louis VIENNET).

Absents non excusés : Julien BILLOD-LAILLET et Arnaud CHEREMETIEFF.

### **Autres points à porter à l'ordre du jour :**

- Avenant mission complémentaire péri scolaire Etalans.
- Sortie du syndicat scolaire La Combe Fleurie : compte rendu rencontre en préfecture le 31 octobre et propositions.

### **I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 3 octobre 2019 : à l'unanimité.**

### **II – Urbanisme**

#### A- Départs dossiers vers CCPHD

	1) <u>Certificat d'urbanisme</u>		
CUSENIER Lucie	rue de Bermotte	Construction maison	<b>Défavorable</b>
	2) <u>Permis de construire</u>		
DONEY Baptiste		Transformation garage + élévation toit	<b>Favorable</b>
LACERDA-REBELO José	4 rue du Château	Aménagement appartement	<b>Défavorable</b>
	3) <u>Déclarations préalables</u>		
ANTONI Robert	72 rue Cusenier	Pergola	<b>Favorable</b>
AFFROUN Aurélien	16 rue de Vevant	Abri de rangement	<b>Favorable</b>
GROSDMOUGE Sylvain	9 rue du Chêne	Abri ouvert	<b>Favorable</b>

#### B- Retours dossiers de la CCPHD

	1) <u>Certificat d'urbanisme</u>		
CUSENIER Lucie	rue de Bermotte	Construction maison	<b>Refus</b>
	2) <u>Permis de construire</u>		
DONEY Baptiste		Transformation garage + élévation toit	<b>Accordé</b>
LACERDA-REBELO José	4 rue du Château	Aménagement appartement	<b>Refus</b>
	3) <u>Déclarations préalables</u>		
ANTONI Robert	72 rue Cusenier	Pergola	<b>Accordé</b>
MORILLAS Guillaume	8 rue de Bermotte	Abri de jardin	<b>Accordé</b>

#### C- Courriers divers

GASNIER Christian	21 Grande Rue	Réfection du toit à l'identique	<b>Favorable</b>
DONEY Brigitte	4 rue du Gros Tilleul	Ravalement de façade	<b>Favorable</b>

### **III – Convention de déneigement de la partie haute du village bourg Etalans**

Un engagement contractuel entre la commune et Monsieur Gérard Fleury est proposé sur les bases suivantes :

- Monsieur Fleury est propriétaire de l'équipement de déneigement (étrave et matériel de traction)
- La convention concerne la partie haute du village sur la base de 500 € par passage
- Contractualisation minimale garantie de 6 passages par an soit 3 000 € par an
- Engagement de la commune pour 5 ans avec tacite reconduction

A l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à signer la convention de déneigement.

Des conventions de déneigement ont été signées avec divers prestataires pour différents quartiers du village. Une commission est créée afin de réfléchir à une harmonisation des différentes conventions.

#### **IV – Convention Enedis pour implantation poteau rue de la Bruyère**

Implantation d'un poteau rue de la Bruyère

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec Enedis.

#### **V – Rapport annuel sur le prix et la qualité et le prix du service de l'eau potable pour l'exercice 2018**

Le SIEHL, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue, dessert 90 communes, soit 55 400 habitants.

Pour 2018, la production d'eau s'est élevée à 5 millions de m<sup>3</sup> mais avec des pertes importantes de 1.5 millions de m<sup>3</sup>. Le réseau long de 1 181 km a bénéficié d'1.4 millions d'euros de travaux pour l'année 2018.

Le prix de l'eau au m<sup>3</sup> (pour une consommation de 120m<sup>3</sup>/an) est resté quasiment stable par rapport à 2017, 2,647 € en 2018 contre 2,635 € en 2017.

La qualité de l'eau, contrôlé par l'ARS est bonne. Toutes les analyses sont conformes.

#### **VI – Groupement de commandes pour contrôle des poteaux d'incendie**

La commune est propriétaire et responsable des poteaux incendie. Depuis 2016, le Syndicat des Eaux de la Haute-Loue propose une prestation de contrôle et entretien des bouches d'incendie ayant regroupé 94 communes sur 99.

Le contrat arrive à échéance en fin d'année et le SIEHL propose un nouveau groupement.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte le groupement de commande par le SIEHL et autorise le Maire à signer la convention du groupement d'achat.

#### **VII- Création d'un terrain familial**

Le projet de révision du schéma départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage pour la période 2020-2025 a été présenté en préfecture le 23 septembre et approuvé à l'unanimité moins 1 voix.

Le nouveau schéma préconise la création de 8 terrains familiaux dans le Doubs dont 2 sur le territoire de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs. 1 sera créé à Valdahon et le Maire, Jean-Marie ROUSSEL, propose la création d'un terrain sur Etalans.

Un terrain familial est un aménagement privé ou public locatif ou en pleine propriété destiné à une famille. Il est composé d'un habitat mobile (caravanes) et d'une construction d'appoint sur 4 à 5 ares maxi.

Un groupe de travail composé de plusieurs conseillers a visité celui des Montboucons à Besançon composé d'un bâtiment de 30 m<sup>2</sup> (pièce à vivre et sanitaire) et de 2 caravanes. Malgré la réticence initiale des riverains, les gens du voyage se sont bien intégrés.

Cependant, les conseillers expriment des réserves quant à la création d'un terrain familial à Etalans :

- Défiguration du paysage avec l'installation d'une caravane
- Loyer très modéré pour l'occupation du terrain (une centaine d'euros)
- Peur de dégradation du local

Un vote à bulletin secret est demandé par plus de 30% des conseillers municipaux pour délibérer sur ce point.

Résultat du vote pour la création d'un terrain familial à Etalans :

8 voix « pour », 17 voix « contre » et 1 blanc

#### **VIII-Subvention Souvenir Français**

Dans le cadre de la rénovation du monument de 1870, le souvenir français a accordé une subvention de 1 400 €.

Le Conseil municipal autorise le maire à encaisser cette subvention.

#### **IX- Information Communauté de communes.**

Compte rendu du conseil de communauté du 28 octobre 2018 :

- Rénovation de l'éclairage public : le montant total des travaux s'est élevé à 2 698 597 € HT subventionné à hauteur de 77 %. Les subventions devraient être totalement débloquées avant la fin de l'année.

○ L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est reconduit jusqu'à fin 2020. Elle vise à distribuer des aides et subventions aux propriétaires voulant réaliser des travaux pour l'amélioration de leur habitat de plus de 15 ans. Une permanence de SOLIHA se tient dans les locaux de la Communauté de Communes le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 8h30 à 12h00. Cet organisme peut être contacté directement dans ses locaux de Besançon au 03.81.81.23.33.

### **X- Avenant mission complémentaire périscolaire**

Présentation d'un avenant concernant des honoraires payés au maître d'œuvre au titre de missions complémentaires pour le projet d'un bâtiment périscolaire :

- Le montant de l'avenant s'élève à + 6 834.00 € HT.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant de maîtrise d'œuvre et autorise le Maire à le signer.

### **XI- Sortie du syndicat scolaire La Combe Fleurie**

La commune d'Etalans souhaite se retirer du Syndicat Mixte à Vocation Scolaire de « la Combe Fleurie » de Gonsans, les enfants de Verrières du Grosbois étant désormais scolarisés à Etalans.

La commune de Gonsans souhaite « que la question de la dette liée au prêt contracté par le SIVOS au nom de la commune de Verrières du Grosbois soit réglée » soit environ 15 000.00 €.

Le Maire, Jean-Marie ROUSSEL, propose une sortie amiable à hauteur de 5 000.00 €. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **XII- Questions diverses.**

➤ Conseil d'école :

- Pour l'année scolaire 2019-2020, 214 enfants sont inscrits répartis dans 9 classes. 18 personnes travaillent à l'école dont 2 ATSEM et 4 AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire).
- Le tableau interactif de la classe de CE2 est défectueux. Il sera inscrit au prochain budget l'achat d'un vidéoprojecteur interactif.
- Les enfants assisteront à des séances de cinéma. La commune ne participe pas aux sorties piscine, celle-ci étant fermée pour cause de travaux. C'est pourquoi, il est proposé au Conseil municipal la prise en charge du transport scolaire pour les séances de cinéma (9 bus, soit 675 €). Le Conseil municipal accepte.

➤ Gratification stagiaire : Lucie BARTHELET est en stage à mi-temps dans le cadre du dispositif de formation des secrétaires de Mairie du 16 septembre au 13 décembre.

Le Maire propose de lui attribuer une gratification d'un montant de 600 €.

➤ Repas de l'Age d'Or : il aura lieu le samedi 14 décembre à 11h30 à l'espace socio-culturel. Toute personne de 70 ans et plus est invitée et doit pour cela s'inscrire en Mairie avant le 23 novembre.

➤ Inauguration multi accueil samedi 16 novembre 11h00 (31 rue Elisée Cusenier).

➤ Vœux de la commune : samedi 4 janvier 11h00 à l'espace socio-culturel.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 9 janvier à 20h30.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance  
Marc FAIVRE